



Procès-verbal du conseil municipal

Le jeudi 31 juillet 2025 à 20h, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie de BAX, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. le Maire MANFRIN Jean-Marc.

Étaient présents :

Mme Marty Laetitia, M. Biau Jean-luc, M. Galy-Brusquet Pierre, M. Manfrin Jean-Marc, M. Paredes Baptiste, M. Rosello José.

Était absent : M. Le Luron Renaud

Procuration : M. Le Luron a donné procuration à Mme Marty Laetitia

M. Jean-Luc BIAU est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Classement des chemins ruraux en chemin communaux
- Classement de la commune en zone montagne
- Rénovation de la toiture de l'Eglise
- Lancement du projet d'une halle
- Délégation du conseil au maire pour conclure un marché public
- Questions diverses

1- Classement des chemins en voiries communale :

Délibération 2025-10 : Classement des chemins ruraux en voies communales et mise à jour du tableau de classement des voies communales

- Actuellement les chemins communaux représenté 846 mètres linéaire et 4734 mètres linéaires de chemin ruraux entretenue. Vue le non renouvellement de l'aide du pool routier pour les années avenir la communauté des communes du Volvestre demande la mise à jour et le passage des chemins ruraux en voiries communale pour leurs entretient futur.
- A l'unanimité le conseil approuvé la liste mise à jour de la voirie communale.

2- Lancement d'une étude de projet pour une halle :

- Une étude a été amorcée pour un projet de halle, qui peut générer un grand nombre de manifestations ludiques et culturelles qui pourra être portée par chacun des habitants de la commune ou de l'extérieur. Le conseil municipal s'engage à ne pas dépasser la somme de 80 000€ en fonds propres.

3- Délégation de signature :

- Le conseil municipal à l'unanimité donne délégation de signature au maire pour tous projets.

4- Questions diverses :

- Il a été abordé les difficultés financières du SIVOM qui auront de grandes conséquences sur l'augmentation des impôts fonciers et la participation de la commune au SIVOM.

Fin de séance à 21h58